

La fiscalité d'entreprise



Durée conseillée

2 jours soit 14 heures

Tarif selon devis



www.abisformation.fr

FINANCE

Les comptables ou chefs comptables ont la responsabilité ou participent à l'élaboration des déclarations fiscales de l'entreprise.

Il est donc primordial qu'ils connaissent l'évolution de la législation fiscale qui demeure complexe et en constante évolution.

CONTENU

- La logique financière de l'entreprise
- Les impositions dépendantes des résultats
 - L'imposition des bénéficiaires:
 - Bénéficiaires non commerciaux et bénéficiaires industriels et commerciaux
 - Les différents régimes d'imposition
 - Les sociétés : sociétés « translucides » et sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés
 - Régimes spéciaux
 - Détermination du résultat fiscal: bénéfice et déficit « ordinaires » / les plus et moins-values professionnelles
 - Taux d'imposition
 - Déclarations de résultats: liasse fiscale et déclarations annexes
 - Les crédits d'impôt recherche, formation et autres
 - Le relevé de frais généraux
 - Les autres déclarations
 - Les restructurations et opérations de haut de bilan
 - Fusions, apports partiels d'actifs, scissions
 - Distributions et rachats d'actions
 - La transmission de l'entreprise
 - Cessions et assimilées
 - Donations et successions
 - La fin de l'exploitation
- Les impositions indépendantes des résultats
 - Les droits d'enregistrement
 - Les apports en société
 - Les restructurations de sociétés
 - Les cessions de titres
 - La dissolution des sociétés
 - La taxe sur la valeur ajoutée
 - Le système de la TVA
 - Qui est assujéti, qui est exonéré
 - Territorialité et taux
 - La déduction et le remboursement de la TVA
 - Les régimes particuliers
 - La TVA intracommunautaire
 - Les taxes foncières bâties et non bâties
 - Les taxes assises sur les salaires
 - La participation à la formation professionnelle continue
 - La participation à l'effort de construction
 - La taxe d'apprentissage
 - La taxe sur les salaires
 - Les autres impôts et taxes des entreprises

Références bibliographiques

Exercices de fiscalité des entreprises
Maurice Cozian, Martial Chadeaux
Litec - 09/2009

Format

Sur-mesure

Groupe de 12 stagiaires maximum

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De comprendre la logique financière de l'entreprise
- D'appliquer les règles fiscales et d'établir les déclarations fiscales
- De connaître l'ensemble des obligations déclaratives
- De contrôler le respect des obligations sur le plan fiscal

Public

Directeurs financiers, Chefs comptables, cadres comptables et financiers, comptables

Pré-requis

Avoir des connaissances de base en comptabilité et fiscalité

Profil Intervenant

Formateur junior, senior ou expert

- Ayant minimum 10 ans d'expérience professionnelle
- Jusqu'à plus de 10 ans d'animation de formation
- Recrutés selon un processus de sélection normé

Pédagogie

- **Démarches** : déductive, inductive, dialectique
- **Méthodes** : démonstrative, interrogative, expositive, découverte, analogique
- **Formation-action**

Formations complémentaires

Opérations de clôture comptable
La liasse fiscale et ses annexes

Nos pratiques qualité

- Personnalisation du contenu de formation possible, en fonction des objectifs du Client
- Remise d'un support pédagogique personnalisé et d'une attestation de fin de formation à chaque stagiaire

ABIS FORMATION / ABIS INSTITUTION sont concepteurs de ce contenu

ABIS FORMATION / ABIS INSTITUTION - 27 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS - Tél : 01 44 70 01 69 / Fax : 01 44 70 01 79
ABIS FORMATION : Sarl au capital de 10 710 € - Siret : 443 421 284 000 29 - ABIS INSTITUTION : Sarl au capital de 3 000 € - Siret : 499 850